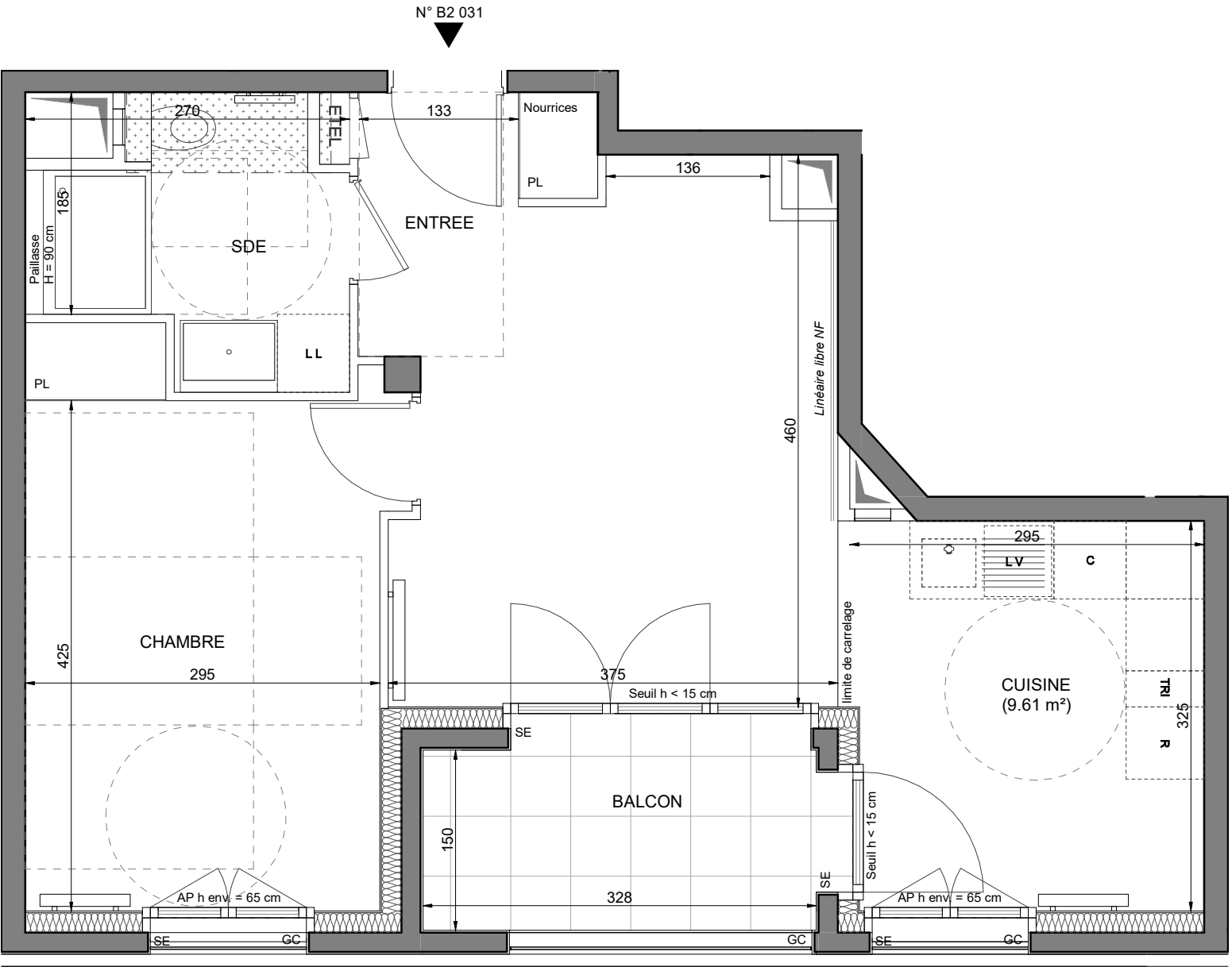


HALL B2

APPARTEMENT DE 2 PIECES

N° B2 031 au 3ème étage

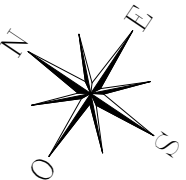
ENTREE	3.39 m ²
SEJOUR/CUISINE	24.14 m ²
CHAMBRE	13.63 m ²
SALLE D'EAU	5.16 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	46.32 m²
BALCON	4.91 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	51.23 m²



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR

EVOLUTIF



LEGENDE			
AP	allège pleine		sèche-serviette
SE	store extérieur		radiateur
GC	garde corps	R	réfrigérateur
	soffite/faux plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du logt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
TRI	tri sélectif	-----	retombée de poutre

fenêtre porte fenêtre fenêtre fixe

Indice - Juin 2023

Echelle : 0 0.5 1 2 m

be
baumschlager eberle
architekten

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus etc.) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.